

DOIGNIES

Canton de Marcoing

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

PROGAMME D'ETUDE

Avril 1990

Cette étude pour l'amélioration du cadre de vie essaye de donner un état d'esprit général, visant à respecter le caractère rural de cette commune.

La municipalité choisira un bureau d'études qui établira un Avant-Projet-Sommaire chiffré sur le terrain de jeux ainsi que sur l'ensemble des aménagements paysagers.

Les esquisses sur chacun des sites énumérés devront s'attacher à renforcer l'identité de la commune en particulier par le choix d'un mobilier urbain (bancs, éclairage public, abribus, etc...) et de végétaux adaptés à l'image rurale de Doignies.

L'établissement d'un cahier de recommandations paysagères et la présentation publique de l'ensemble du projet aidera à sensibiliser la population.

PRESENTATION

Doignies, (petite commune rurale de 282 habitants et son hameau de Louvernal) appartient au canton de Marcoing.

Situé en retrait de la R.N. 30 sur un terrain légèrement vallonné, le village de Doignies a regroupé ses exploitations agricoles à la croisée d'anciens chemins ruraux dont l'actuel C.D. 34 qui le relie à la commune d'Hermies.

Son caractère rural (actuellement 15 exploitations agricoles cultivent principalement l'endive et la betterave) et son calme (à l'écart de la circulation de la R.N. 30) en font un lieu paisible.

L'échelle des rues du village, larges avec de vastes bas-côtés herbacés et l'existence de belles fermes typiques contribuent à son charme.

La municipalité souhaite améliorer l'image de sa commune à travers les aménagements suivants :

- **création d'un terrain de jeux pour les enfants**

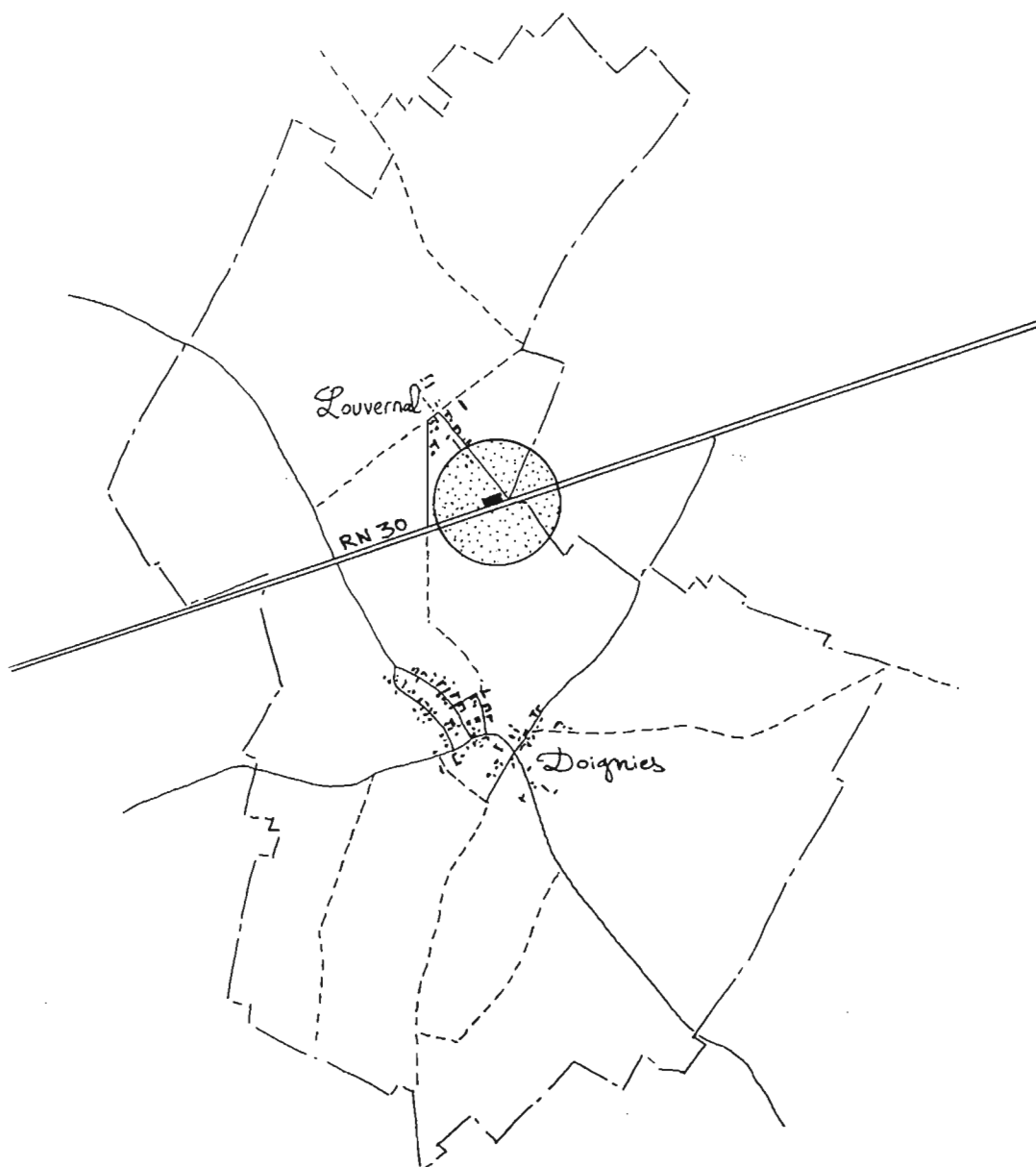
- **aménagement des abords de la mairie et de l'église**

- **mise en valeur des entrées du village**

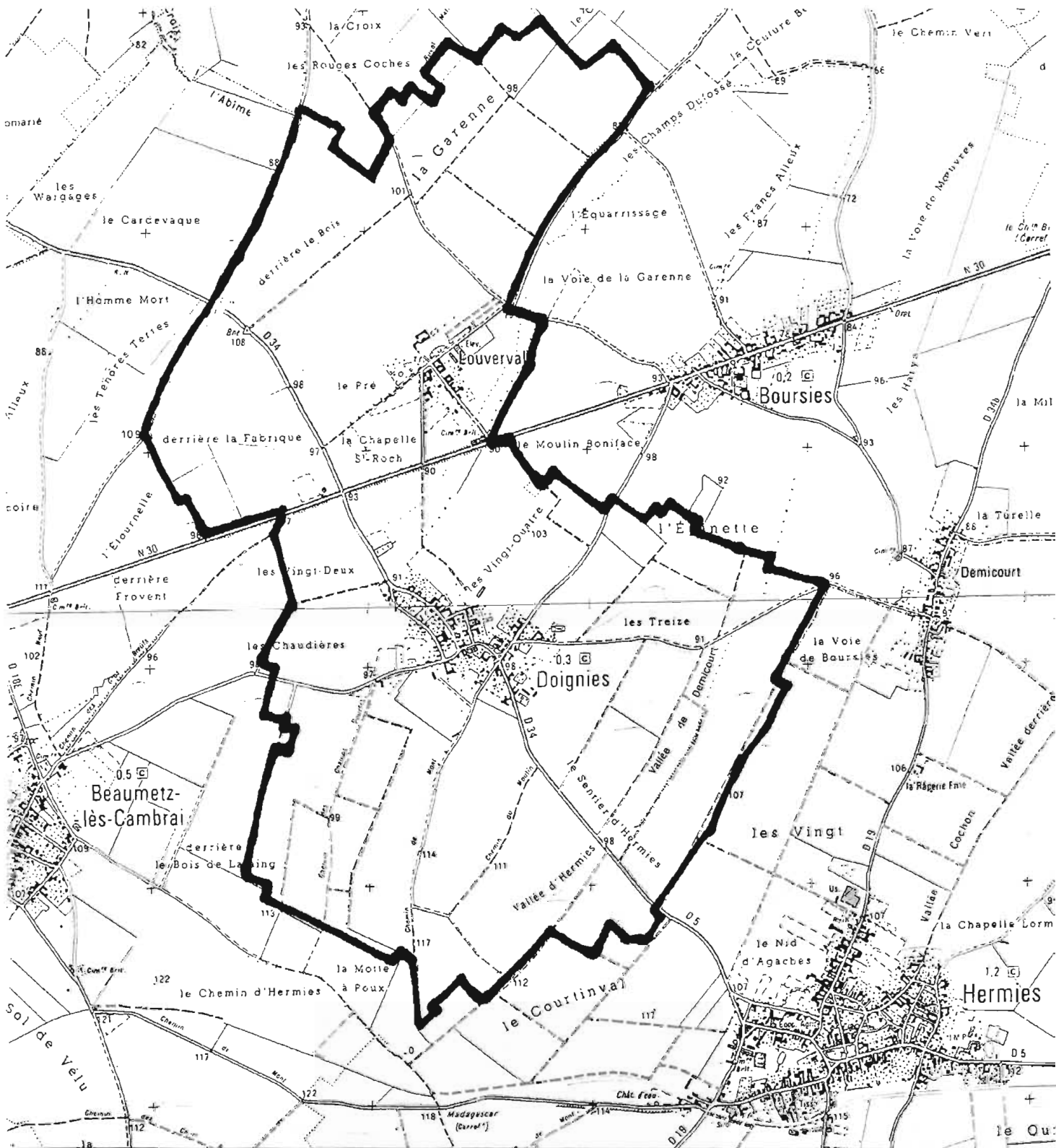
- **paysagement des rues.**

Afin de faire participer la population aux projets municipaux et de l'encourager à améliorer son patrimoine, une présentation publique de l'étude sera organisée et l'animation d'ateliers portant sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage peut être demandée par les enseignants de l'école primaire (cette animation est faite gratuitement par "l'école des Passemurailles" du C.A.U.E.).

*Une entrée dans le territoire communal en bordure de la R.N 30: le cimetière Anglais
Un lieu poétique qui s'inscrit dans la plaine.*

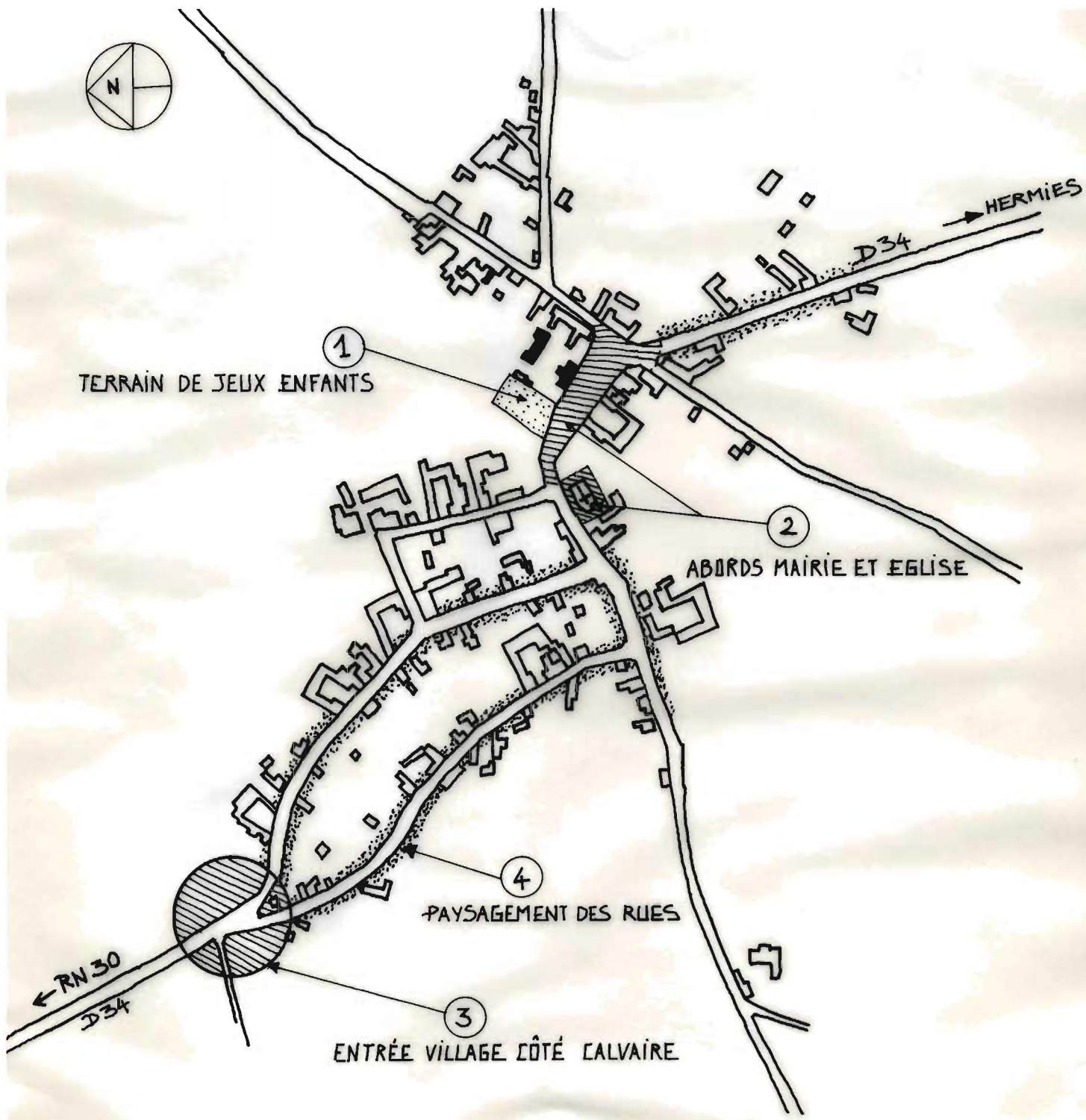


LE TERRITOIRE COMMUNAL



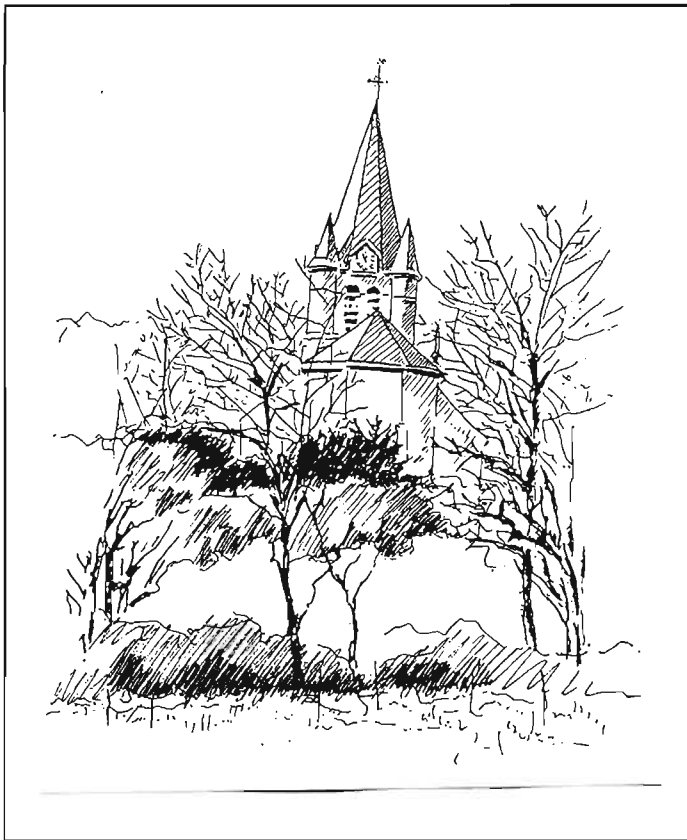
D'après carte I.G.N 1 / 25 000

LOCALISATION DES DIFFERENTES INTERVENTIONS PREVUES





le mur de soutènement du terrain

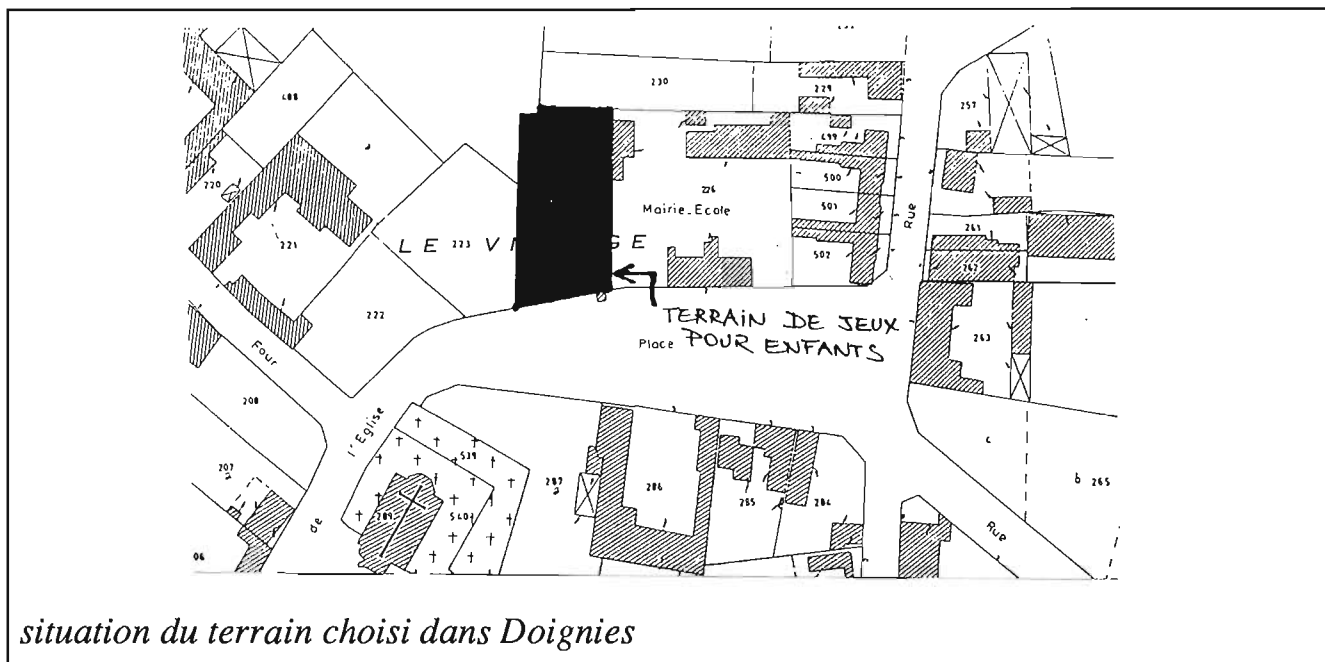


l'église, vue depuis le terrain



le pré, état actuel

UN TERRAIN DE JEUX POUR LES ENFANTS



situation du terrain choisi dans Doignies

Il semble prioritaire de créer un terrain de loisirs pour les enfants qui actuellement ne possèdent aucun endroit pour jouer au ballon et se rencontrer.

Le terrain appartenant à la commune, situé sur la parcelle n° 225 le long de la cour de l'école, domine la place de la mairie.

Un mur de soutènement en briques d'une hauteur de 2,50 m environ, rattrape le dénivelé du terrain par rapport à la rue.

L'étude de l'aménagement de ce lieu pour les enfants devrait :

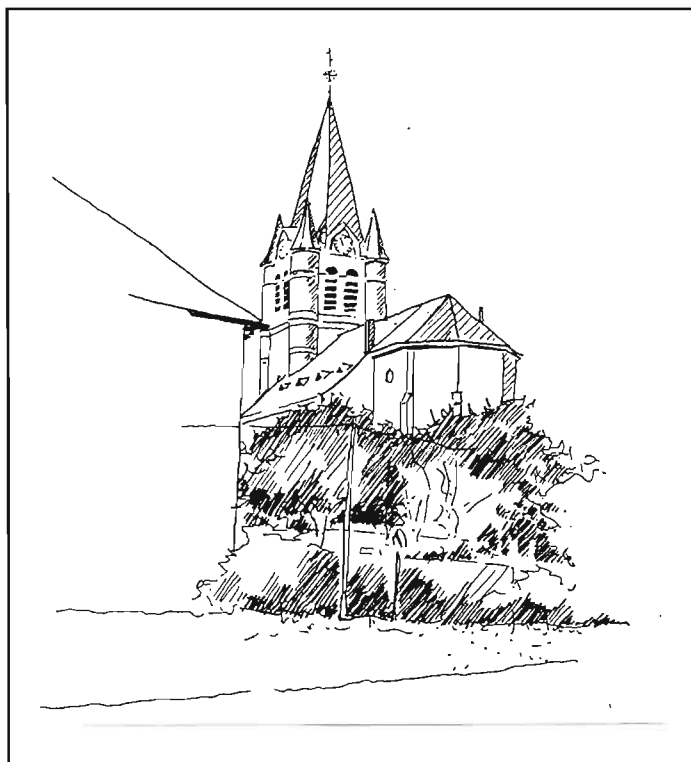
- prévoir des possibilités d'accès aisées depuis la place de la mairie pour les personnes âgées qui viendront se divertir des jeux des plus jeunes (envisager l'implantation d'une rampe pour handicapés).
- préserver les vues remarquables que l'on découvre sur l'église
- conserver l'aspect naturel de ce site (le choix des espèces végétales devra s'harmoniser avec les espèces locales et rustiques existantes).

L'aménagement de ce terrain étant considéré comme prioritaire par la Municipalité, un Avant-Projet-Sommaire chiffré s'impose sur le site.

RENFORCER LE CARACTERE VEGETAL DE DOIGNIES

LES ABORDS DE L'EGLISE

Reconstruite en 1922, l'église domine le village et émerge depuis la place de la mairie d'un îlot de verdure.



L'église



*Fresques d'E.Flamant (1937)
à l'intérieur de l'église*

Ses abords immédiats d'où l'on bénéficie d'une agréable vue (position de surplomb par rapport à la rue) et d'un bon ensoleillement, sont actuellement laissés à l'état de friche et d'abandon.

Débroussaillé et nettoyé, le terrain suffirait pour l'aménagement d'un petit square nécessitant peu d'entretien planté d'essences locales (frênes, chênes ou érables) et égayé d'arbustes à fleurs. Quelques bancs permettraient de créer un lieu de rencontre autour de l'église.

Autre hypothèse, mais qui suppose un entretien plus lourd, ce jardin pourrait être traité "plus à la française" dans l'esprit d'une esplanade surélevée dominant le village. Un aspect plus géométrique serait à trouver par l'utilisation de la végétation (ex. buis taillés, parterres de rosiers...)



L'école



LA PLACE DE LA MAIRIE

Elle est actuellement constituée par un net élargissement des bas-côtés herbacés de la chaussée et ne fonctionne pas vraiment comme une place, les seuls usages s'y rapportant étant le stationnement devant la mairie, le passage des automobilistes ou le flux des usagers accédant à la mairie et à l'école.

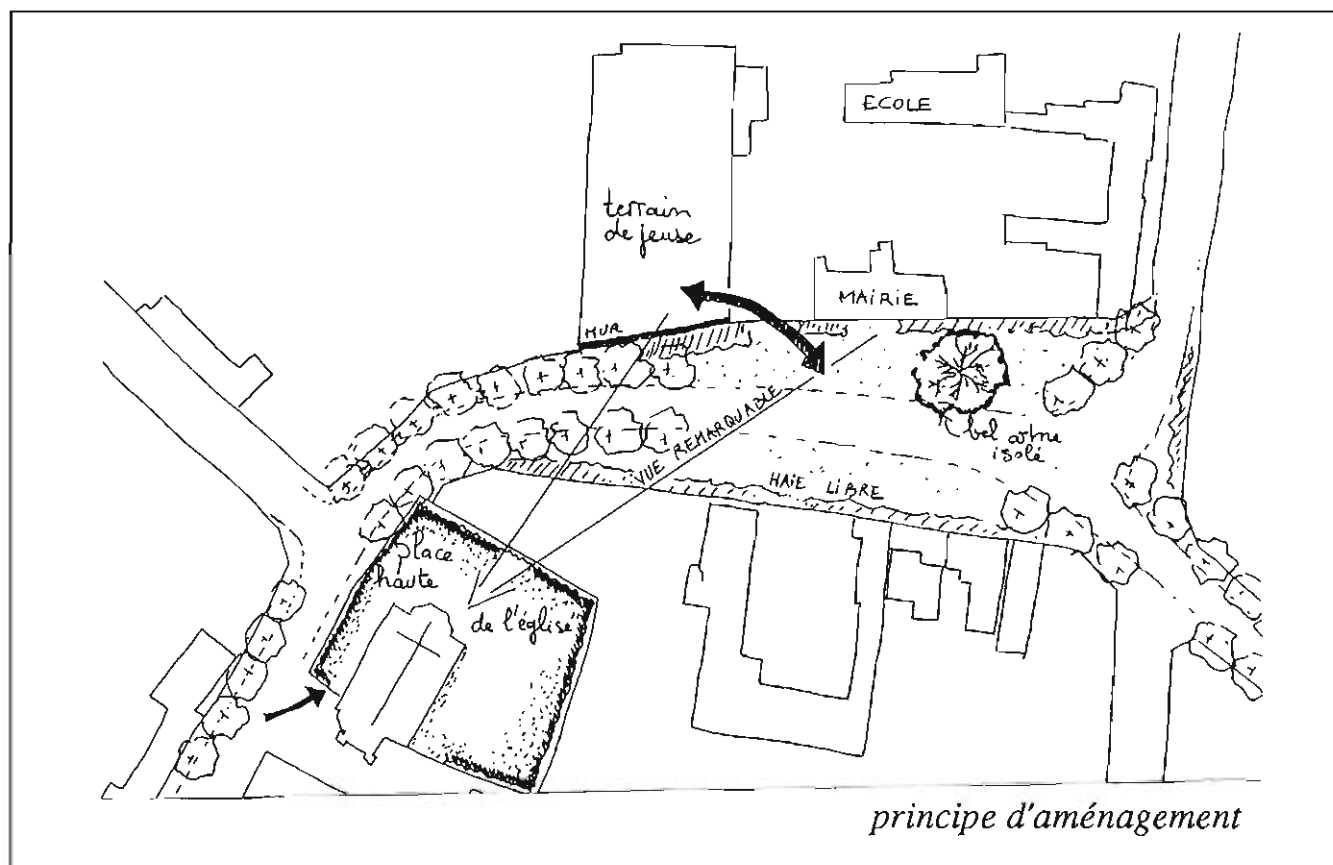
On bénéficie depuis cette place d'un agréable point de vue sur l'église.

Il nous semble important de préserver ici aussi l'aspect "vert" de cette place (conserver le stationnement occasionnel sur l'herbe) et de le renforcer par l'utilisation du végétal.

Les bas-côtés sont assez vastes pour accueillir des arbres d'alignement, doublés d'une haie bocagère taillée qui isolerait les piétons de la chaussée.

Afin que l'espace devant la mairie apparaisse physiquement comme une place, le rythme de l'alignement serait interrompu sur un vaste espace délimité devant le bâtiment de la mairie, espace à traiter en relation avec le futur terrain de jeux qui le domine.

La structure des arbres d'alignement viendrait en fait délimiter le vide de la place en lui donnant ainsi une assise. Un bel arbre planté isolément sur la pelouse devant la mairie serait à choisir pour son port et feuillage décoratif.



MISE EN VALEUR DES ENTREES DU VILLAGE : SOIGNER LES TRANSITIONS VERS LA CAMPAGNE

L'entrée par le C.D. 34, côté calvaire

Afin d'améliorer l'image du paysage rural autour de Doignies, un soin particulier doit être apporté au traitement des entrées du village, frange sensible qui le sépare de la campagne.

L'entrée dans Doignies lorsque l'on pénètre dans le village depuis la R.N. 30 mériterait ainsi d'être annoncée par des plantations d'alignement (ex : tilleuls au port naturel).

Le calvaire, adossé contre une parcelle laissée à l'état de friche est actuellement peu mis en valeur : un débroussaillage de cette friche et la plantation derrière le calvaire de beaux sujets isolés (érables sycomores, chênes ou tilleuls...) suffiraient à mieux signaler son existence en valorisant cette entrée dans Doignies.



vers la R N 30



Le calvaire et sa friche



LES RUES DE DOIGNIES



PAYSAGEMENT DES RUES : POUR UNE PARTICIPATION DE L'HABITANT

Les rues de Doignies, larges, permettent de dégager un espace entre la chaussée et l'alignement du bâti, traité le plus souvent en herbe ou cailloux.

Il serait intéressant de renforcer le caractère végétal de ces rues en plantant dans la mesure du possible, contre les grillages ou les murs des maisons, une haie de type bocager constituée d'essences en mélange (charme, églantier, prunellier, noisetier, cornouiller rouge, troène d'Europe, sureau noir, etc...). Ces espèces, recommandées pour leur aspect rustique (peu d'entretien) et leur acclimatation facile dans la région, contribueront à l'intégration du village dans le paysage.



Cette étude pour l'amélioration du cadre de vie essaye de donner un état d'esprit général, visant à respecter le caractère rural de cette commune.

La municipalité choisira un bureau d'études qui établira un Avant-Projet-Sommaire chiffré sur le terrain de jeux ainsi que sur l'ensemble des aménagements paysagers.

Les esquisses sur chacun des sites énumérés devront s'attacher à renforcer l'identité de la commune en particulier par le choix d'un mobilier urbain (bancs, éclairage public, abribus, etc...) et de végétaux adaptés à l'image rurale de Doignies.

L'établissement d'un cahier de recommandations paysagères et la présentation publique de l'ensemble du projet aidera à sensibiliser la population.